



EN DIRECT DE

# L'HÔTEL DE VILLE



JUILLET 2009

## DISCOURS DU MAIRE ::

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 4 MAI 2009  
À L'ÉGLISE SAINT-HIPPOLYTE.

Bonsoir Mesdames,  
Bonsoir Messieurs  
et bienvenue à cette 6e assemblée régulière du 1er juin 2009.



*Bonnes vacances !*

## PROJET ÉVENTUEL :: MARCHÉ D'ALIMENTATION IGA

D'entrée de jeu, je vous informe que la demande de modification de zonage permettant le développement commercial sur le Chemin des Hauteurs a été adoptée par le conseil de la MRC de la Rivière-du-Nord. Suite à une intervention d'un citoyen présent à cette assemblée, Monsieur Pierre Godin a confirmé que cette demande était conforme à la réglementation et aux normes du schéma d'aménagement. Un journaliste était également présent. Deux citoyens du secteur ont été désignés pour participer au comité de vigilance, formé de deux citoyens, deux élus et du directeur du service d'Urbanisme, que j'ai proposé le mois dernier. Il s'agit de Mme Louise Vaillancourt et M. Michel Roland, de l' élu M. Roger Bujeau, de moi-même et de M. Normand Gélinas, notre directeur. Au moment où je vous parle, aucun projet n'a officiellement été déposé, ce qui ne saurait tarder, j'en suis persuadé. Par ailleurs, dès que nous aurons reçu la demande de permis, nos fonctionnaires à l'urbanisme, à l'environnement et aux travaux publics seront mis à contribution pour effectuer leur travail en concertation afin de s'assurer que le tout soit conforme également à nos normes municipales. Lorsque ce travail sera effectué, nous pourrons présenter ce projet au comité de vigilance pour commentaires.

## SOUSSION / DÉNEIGEMENT ::

Mardi dernier, le 26 mai, se tenait une assemblée spéciale du Conseil, ici même à notre église paroissiale. Seulement deux personnes y assistaient. Le sujet à l'ordre du jour était le refus des soumissions déposées le 23 février 2009, les prix obtenus étant très élevés, et le retour en soumission, en modifiant le devis afin d'y retrancher certains travaux. Nous allons espérer recevoir de nouvelles soumissions qui tiendront compte non seulement de la capacité de payer des citoyens, mais également que tous les hivers ne sont pas exceptionnels comme le fut l'hiver 2008-2009.

## URGENCE 9-1-1 ::

Vous savez que la desserte policière sera assurée par la Sûreté du Québec, à compter du mois de juillet 2009. Cela amène beaucoup de négociations, d'ajustement, d'intégration et d'acquisitions. Il en est un, et non le moindre: le service d'urgence et de répartition 9-1-1. Celui-ci est assuré actuellement par notre régie de police. Nous avons rencontré différents services de répartition, soit celui de Mont-Tremblant, de Mirabel et de la C.A.U.C.A., dont les bureaux sont situés à Saint-Georges-de-Beauce. Tous offrent un excellent service. Par ailleurs, Mirabel n'étant pas équipé de haute technologie capable d'absorber cette augmentation de service, ceux-ci nous demandaient un investissement de plus de 150 000 \$ pour la console ainsi qu'un déboursé de 5 000 \$ par année pour son entretien. Le service Mont-Tremblant et la C.A.U.C.A. ne demandent aucun investissement. Ils seront rémunérés à même le 0,47 \$ facturé par appel, dont 0,01 \$ va à l'U.M.Q. et 0,06 \$ à Bell. Le Conseil a opté pour le service de la C.A.U.C.A., organisme sans but lucratif très bien structuré. Reste maintenant la transition à effectuer.

## TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE ::

Suite aux nombreuses représentations des municipalités du Québec, de la FQM et de l'UMQ, le gouvernement fédéral a décidé de bonifier les subventions du retour de la taxe d'accise aux municipalités de l'ordre de plus de 50% du montant à laquelle nous sommes éligibles. J'étais très heureux de cette décision. Cette annonce nous a été faite lors du récent congrès de l'UMQ par Mme Nathalie Normandeau, vice-première ministre et ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Elle nous a également annoncé que les investissements de ces argents ne seront plus limités à la recherche d'eau potable et dépensés sur les routes, mais pourront dorénavant être investis dans des infrastructures municipales telles que caserne de pompiers, salle communautaire, etc., et même un aréna. Pour la première fois en 90 ans d'existence de l'UMQ, un premier ministre fédéral, le premier ministre Monsieur Stephen Harper, est venu corroborer cette annonce en personne. Selon Monsieur Harper, l'argent est d'ores et déjà disponible. Reste au gouvernement provincial à procéder le plus rapidement possible.



## SONDAGE PRÉLIMINAIRE À SAINT-HIPPOLYTE ACQUISITION DES BÂTIMENTS DE LA FABRIQUE

RÉSULTAT POUR : 96 %  
CONTRE : 4 %

Le maire de Saint-Hippolyte et quelques conseillers recevaient les commentaires et les suggestions des citoyens lors d'une consultation qui a eu lieu dimanche, le 7 juin dernier, à l'église paroissiale, et à laquelle assistaient environ une centaine de personnes.

Le maire Gilles Rousseau a clairement expliqué la position et la situation à laquelle la Fabrique de Saint-Hippolyte est confrontée. «Ce n'est pas une cachette, l'argent ne rentre plus, les revenus ne sont plus ce qu'ils étaient, mais les dépenses, elles, sont toujours là», dira le maire.

Le but de cette consultation était de savoir si les paroissiens, en tant que citoyens, et tous les citoyens sont d'accord pour que la Municipalité évalue plus à fond la possibilité d'acquisition des bâtiments et de leur vouer une vocation communautaire.

Gilles Rousseau et les membres du Conseil de Fabrique se sont entendus dès le départ pour qu'il y ait un protocole d'entente quant à l'utilisation de ces bâtiments pour certaines occasions et offices religieux.

**Le résultat du sondage est favorable (en très grande majorité): 88 %.**

**8% sont favorables actuellement que pour certains bâtiments**

**2% aimeraient que la Municipalité subventionne à 100 % les édifices**

**2% voudraient que la Municipalité fasse l'acquisition de l'église paroissiale et du presbytère.**

Le maire rencontrera bientôt son conseil pour l'aval d'une étude plus approfondie des coûts et des subventions que la Municipalité pourrait éventuellement obtenir. «Il est très possible que la décision ne soit prise qu'après les élections» conclut le maire.

**RUE BOIVIN :: DOMAINE ROUSSEL**

Suite à l'intervention de citoyens concernant la problématique d'entrée et de sortie au croisement du chemin des Hauteurs, une lettre sera expédiée au ministère des Transports du Québec. Effectivement, des travaux devront éventuellement être effectués afin de corriger la situation. Nous offrons au ministère notre collaboration et notre participation dans ce projet et nous allons le sensibiliser à l'urgence de la situation. Dossier à suivre.

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL :: TERRES DE LA COURONNE**

Petite information concernant l'Université de Montréal qui occupe les terres de la Couronne. Ces terres viennent d'obtenir le statut provisoire de Réserve de biodiversité. Ceci représente 4 % du territoire de Saint-Hippolyte. Nous avons donc 23 % de notre territoire zoné Conservation et 37 % à zonage rural, ce qui nous donne un total de 60 % non développable.

**STATIONNEMENT :: CHEMIN DES HAUTEURS**

Suite à la demande d'un commerçant-restaurateur du chemin des Hauteurs, direction Chemin Mont-Rolland et d'une rencontre à laquelle assistaient les restaurateurs, notre capitaine aux opérations et moi-même, il a été convenu d'un commun accord d'interdire le stationnement sur une distance d'environ 50 pieds, de chaque côté de l'intersection, sur le chemin des Hauteurs, face au restaurant Le Bistro des Hauteurs. La réglementation provinciale interdit déjà le stationnement sur une certaine distance de toutes intersections, mais n'était pas respectée. Ainsi, les gens seront dorénavant avisés par une enseigne.

**PAVILLON ROGER-CABANA ::**

Chaque année, sur le terrain à l'arrière du pavillon Roger-Cabana, lors d'événements spéciaux comme la Fête nationale, nous avons recours aux services d'électriciens pour nous fournir l'alimentation électrique là où nous en avons besoin, ce qui nous occasionne des dépenses énormes à chaque fois. Nous allons procéder à une installation permanente au coût maximum de 4 000 \$, ce qui nous fera économiser temps et argent à court terme. Je crois que c'est une bonne décision.

**FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC :: MERCREDI LE 24 JUIN 2009**

N'oubliez pas notre Fête nationale, mercredi le 24 juin, qui débutera à 15 h par la volée de cloches suivie d'animation pour toute la famille et cela, jusqu'à 20 h 00. Le groupe musical «Les 4 gars du Nord» vous divertira encore une fois cette année à compter de 20 h 40 jusqu'à 23 h 00. Le feu d'artifice débutera à 21 h 30, suivi du feu de joie. Un service de navette sera disponible de 15 h 30 à minuit. Soyez-y !

**PAVILLON DU LAC CONNELLY :: CONSTRUCTION AOÛT 2009**

L'expérience municipale nous apprend que dans toute perspective d'avenir, il y a des enjeux, il y a aussi beaucoup de défis à relever et des contraintes de toutes sortes, que ce soit environnementales, économiques ou autres. C'est ce que nous avons vécu pour notre projet de construction d'un nouveau Pavillon du lac Connelly. D'ailleurs, notre première demande de soumission dépassait largement le budget prévu. Après avoir révisé notre nouveau devis, en faisant consensus et être retourné en soumission, nous avons accepté une nouvelle proposition de la compagnie CHA au montant de 241 910 \$, plus TPS et TVQ, ce qui porte le total à 273 055,91 \$. La récupération de la taxe accordée aux municipalités nous permet d'arriver à l'intérieur des paramètres du montant disponible de 265 000 \$, dans le Fonds de parcs et terrains de jeux. Cette construction débutera au mois d'août prochain et sera faite sans règlement d'emprunt, donc sans endettement. Je remercie tous les gens du Comité du pavillon du lac Connelly et les élus qui ont consacré beaucoup d'heures à l'élaboration de ce projet et ont participé à sa réussite. Bravo ! Une autre réalisation !

**ACQUISITION DES BÂTIMENTS DE LA PAROISSE :: RENDEZ-VOUS 7 JUIN À 11 H 30**

J'aimerais vous rappeler notre rendez-vous de dimanche prochain, le 7 juin, à 11 h 30, ici même, après la dernière messe. Un bref exposé de la situation vous sera présenté et par la suite, nous prendrons les commentaires des gens intéressés. Je vous rappelle également la collecte de fonds pour le Comptoir alimentaire qui aura lieu les 19, 20 et 21 juin prochain, au marché Bonichoix, au IGA et à la Pharmacie Familiprix. Je serai présent le 19 et le 20.

**SERVICE INCENDIE ::**

Je veux souligner le départ de Monsieur Michel Raymond, notre directeur du Service des Incendies. Monsieur Raymond a réalisé de grandes choses durant ces années et je tiens à l'en remercier. Il a réorganisé le service de Prévention incendie et il a procédé à la mise aux normes des équipements conformément au mandat qui lui avait été donné à son embauche. Nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle carrière. Et nous accueillons Monsieur Normand Beauchamp, notre nouveau Directeur. Monsieur Beauchamp saura certainement faire un très bon travail au sein de notre équipe ! Bienvenue Monsieur Beauchamp.

Nous allons maintenant ouvrir l'assemblée régulière.  
Merci d'être présents !

Gilles Rousseau, maire de Saint-Hippolyte

**DE LA GRANDE VISITE  
AU CLUB DE L'ÂGE D'OR  
«LES AINÉS DES HAUTEURS»,  
À SAINT-HIPPOLYTE**

Le maire Gilles Rousseau, également invité, était très fier d'accueillir Mme la ministre Marguerite Blais lors du souper mensuel du Club. Le maire annonçait la création d'un Comité des Aînés, qui aidera à comprendre les problématiques qu'ont à vivre les gens qui arrivent à un certain âge, comme

- Diminution des revenus
- Diminution des capacités physiques
- La charge des travaux d'entretien de la maison
- La volonté d'avoir accès à des activités pour se garder en forme
- Le fait qu'il n'y a aucune résidence autonome sur le territoire de Saint-Hippolyte.

Voilà autant d'éléments importants auxquels il faut trouver des solutions pour garder nos gens, nos aînés, ici à Saint-Hippolyte, ajoutait le maire Rousseau.

Dans son allocution, Madame la ministre Marguerite Blais abondait dans le même sens et a offert toute sa collaboration et son aide dans ce dossier et a confirmé au maire qu'elle était prête à mettre à sa disposition tous les outils disponibles. Monsieur Rousseau a grandement apprécié sa présence et sa proposition de participation.

Le Maire Rousseau a profité de l'occasion pour dévoiler la plaque commémorative en hommage au grand dévouement de Mme Lucille Lacombe pour ses 17 ans à titre de présidente du Club de l'âge d'Or et le conseil du Club en a profité pour remettre la carte de membre de la FADOQ à Madame Blais, qui est devenue membre du Club de l'Âge d'Or Les Aînés des Hauteurs, de Saint-Hippolyte.



De gauche à droite, Monsieur Gilles Rousseau, maire de Saint-Hippolyte, Madame Marguerite Blais, Ministre responsable des Aînés, Monsieur Jean-Paul Lacombe, ex-président du Club de l'Age d'Or, qui reçoit des mains de Madame Blais la plaque commémorative au nom de Mme Lucille Lacombe, Madame Rose-Blanche Bossé, secrétaire-trésorière et Monsieur Gabriel Durand, Président.



De gauche à droite, Monsieur Gilles Rousseau, maire de Saint-Hippolyte, Madame Marguerite Blais, Ministre responsable des Aînés, Madame Rose-Blanche Bossé, secrétaire-trésorière et Monsieur Gabriel Durand, Président, lors de la remise de la carte de membre de la Fadoq à Mme Blais.

## BÉNÉVOLES RECHERCHÉS POUR LA COLLECTE DE SANG

Le 14 août prochain aura lieu la collecte de sang annuelle organisée en partenariat avec Héma-Québec. Vous aimeriez soutenir une bonne cause ? Votre implication peut faire toute la différence en nous accordant quelques heures de votre temps. N'hésitez plus...

### Contactez-nous !

#### INFO SUPPLÉMENTAIRE : ACTIVITÉS TORTILLES ET COLLECTE DE SANG

Anne-Marie Braün, coordonnatrice  
des loisirs et de la culture  
450 563-2505 poste 238  
ambraun@saint-hippolyte.ca  
www.saint-hippolyte.ca



## ACTIVITÉS TORTILLES 2009

### ACTIVITÉS TORTILLES : JOIGNEZ-VOUS À NOUS !

Vous pensez qu'il est trop tard pour vous inscrire ? Détrompez-vous ! Il reste encore quelques disponibilités pour tous les groupes d'âge. Il suffit de passer nous voir à l'Hôtel de ville pendant les heures d'ouverture avec le numéro d'assurance maladie de l'enfant et une petite photo. Bienvenue aux gens de l'extérieur, aucun frais supplémentaire !

### LE MEILLEUR DE L'ÉTÉ : LES SORTIES À NE PAS MANQUER !

Jeudi, 9 juillet	Cité des jeux du monde (Val-Morin) 20\$
Mardi, 14 juillet	Cascades d'eau (Piedmont) 20\$
Jeudi, 23 juillet	L'Astuce (Terrebonne) 20\$
Mardi, 28 juillet	La Ronde (Montréal) 30\$
Jeudi, 6 août	Super Aqua-Club (Pointe-Calumet) 20\$
Mardi, 11 août	Chutes Wilson (Saint-Jérôme) 20\$



## CODE D'ÉTHIQUE DES LACS

Dans le but d'encourager une attitude de respect entre tous ceux qui utilisent les lacs de Saint-Hippolyte et rendre la navigation et la pratique des sports nautiques plus sécuritaires, le conseil municipal a adopté un code d'éthique des lacs. En adhérant aux consignes prescrites par ce code d'éthique, les utilisateurs adopteront une pratique nautique plus sécuritaire et contribueront à la protection des lacs.

Le code d'éthique ne remplace pas la réglementation applicable sur le territoire de la municipalité de Saint-Hippolyte. Les personnes faisant usage des lacs doivent être familières avec ces règlements et les respecter en tout temps.

### CONSIGNES

**Eau :** Soyons éco-responsable afin de préserver l'écosystème de cette précieuse ressource naturelle.

**Bruit :** Préservons la quiétude des usagers du lac et riverains en minimisant l'impact de la pollution par le bruit.

**Vitesse :** Naviguons prudemment en respectant les limites de vitesse en vigueur.

**Comportement :** Agissons avec respect envers la nature et les autres usagers.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### VENTE DE LIVRES USAGÉS : 10 ANS DE TRADITION

Faisons place à la vente de livres usagés qui se tiendra vendredi, le 3 juillet de 14 à 19h à la bibliothèque municipale. Vous y trouverez : romans, documentaires et livres pour enfants (français et anglais). Des prix minuscules pour un maximum d'économies !

### CLUB DES AVENTURIERS DU LIVRE

L'école est terminée... Vive la lecture pour le plaisir !!! Vous avez entre 3 et 12 ans ? Inscrivez-vous au Club de lecture et recevez un cadeau. En plus, vous courrez la chance de gagner des prix à chaque semaine, sans parler du grand tirage du 29 août. Un coupon de participation sera remis pour chaque livre emprunté. Donc, plus il y a de livres empruntés, plus les chances de gagner sont grandes !

De plus, vous pouvez voter pour votre livre préféré parmi trois albums offerts par la librairie de Sainte-Thérèse (Les éditions 400 coups, Les éditions Québec-Amérique et Les éditions Scholastic). Il faudra faire la lecture de ces livres à la bibliothèque. À la fin août, ces mêmes albums feront partis du grand tirage. Le Club des Aventuriers du livre, c'est vraiment spatial !

### DU NOUVEAU À LA BIBLIOTHÈQUE

Nous avons modifié les règlements afin de mieux répondre aux besoins des abonnés. Vous pouvez maintenant emprunter jusqu'à 10 livres et 5 revues pour 3 semaines. C'est parfait pour l'été ! Plongez dans la lecture, c'est voyager sans dépenser ! Bienvenue aux nouveaux résidents !

### BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-HIPPOLYTE

871, chemin des Hauteurs  
450 224-4137  
www.saint-hippolyte.ca

### HEURES D'OUVERTURE

Mardi	• 13 h à 19 h
Mercredi	• 9 h à 19 h
Jeudi	• 13 h à 21 h
Vendredi	• 13 h à 21 h
Samedi	• 9 h à 14 h



## NOS ÉLUS



LOUISE LALONDE  
FINANCES, DÉLÉGUÉE AUX AINÉS  
ET TRANSPORT ADAPTÉ



GUY DELORME  
INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE



BRUNO LAROCHE  
LOISIRS ET ENVIRONNEMENT



HÉLÈNE NOËL WATIER  
CULTURE, BIBLIOTHÈQUE



ROLAND SYLVAIN  
TRAVAUX PUBLICS



ROGER BUJEAU  
URBANISME

## PROGRAMME DE VIDANGE SYSTÉMATIQUE DES FOSSES SEPTIQUES

Vous devez savoir qu'à compter de 2009, la Municipalité de Saint-Hippolyte prend en charge la vidange des fosses septiques. Grâce à ce nouveau service, la Municipalité s'assure que toutes les fosses septiques sont vidangées et que les boues sont disposées dans un site conforme aux normes gouvernementales. Par la même occasion, la Municipalité procède à l'inventaire de toutes les installations sanitaires se trouvant sur le territoire. Grâce à votre collaboration, le Programme de vidange systématique de fosses septiques se déroule bien. Depuis le 15 mai, plus de 550 fosses ont été vidangées. Par contre, certains résidents ont omis de dégager le couvercle de la fosse septique, ce qui occasionne des déplacements supplémentaires pour l'entrepreneur ainsi que des frais additionnels de 45\$ pour les fautifs. Sachez que la compagnie Sani-Laurentides envoie un avis au moins 21 jours avant la date prévue de vidange pour vous informer de la semaine où aura lieu ladite vidange. Il est donc de votre responsabilité d'aménager un espace suffisant et de dégager le couvercle pour que la vidange soit effectuée. Dans un même ordre d'idée, si votre fosse septique est située dans un endroit particulier et que vous croyez que la fosse n'est pas facile à trouver, je vous encourage fortement à téléphoner à l'entreprise Sani-Laurentides au 450-565-4718 pour leur préciser l'endroit exact de la fosse. Cet appel permettra d'éviter les frais additionnels liés à une fosse introuvable. Veuillez également noter que le premier couvercle doit être absolument dégagé pour que la vidange soit faite correctement. Le premier couvercle est celui qui se trouve le plus près de la maison. Vous pouvez également dégager le deuxième couvercle pour que le préposé à la vidange évalue si le nettoyage du deuxième compartiment est nécessaire.

La municipalité tient à remercier tous les citoyens pour leur participation à ce nouveau programme. Il est très important pour la réussite de ce service que tous les citoyens faisant partie du secteur vidangé en 2009 collaborent et rendent accessible le couvercle de leur fosse. Pour obtenir une fréquence de vidange de deux ans, aucune exception ou exemption ne sera permise; toutes les résidences planifiées cette année doivent être vidangées dans le cadre du Programme, que ce soit une résidence secondaire ou une installation septique de type puisard. Voici un sommaire des routes planifiées pour la vidange systématique des fosses septiques pour le reste de la saison 2009. Pour les routes détaillées, les citoyens peuvent communiquer avec notre service de l'environnement au 450-563-2505 poste 229 pour connaître la date exacte à laquelle l'entrepreneur se présentera à votre domicile.

### SOMMAIRE DES RUES À ÊTRE VIDANGÉES EN 2009 PAR MOIS

Mois prévus	Noms des rues à être vidangées
Juin	300 <sup>ième</sup> à 310 <sup>ième</sup> avenue, 335 <sup>ième</sup> à 386 <sup>ième</sup> avenue, Domaine Namur, 37 à 920 chemin du lac de l'Achigan, Marcel et Miramont.
Juillet	111 <sup>ième</sup> à 128 <sup>ième</sup> avenue, 311 <sup>ième</sup> à 330 <sup>ième</sup> avenue, Boucher, Brière, Gagné, Josée, 130 à 334 chemin du Lac Connelly, Lauri-Jo, Mathieu, Perreault, Pilon, Sigouin, Thibodeau et Veilleux.
Août	129 <sup>ième</sup> à 171 <sup>ième</sup> avenue, Bouleaux, Carrière, Colibris, Cerisiers, Chapelle, Domaine, Épinettes, Érables, Hunter, Kilkenny, 335 à 1145 chemin du Lac-Connelly, Lac-des-Cèdres, 3 à 32 Long-du-Lac, Ormes, Pins, chemin du Roi et Saules.
Septembre	50 <sup>ième</sup> à 68 <sup>ième</sup> avenue, Arbres, du Cap, Dubuc, de l'Église, Frênes, Hêtres, Hironnelles, Lac-à-l'Anguille, chemin du Lac-Bleu, 37 à 78 chemin Long-du-Lac, Mélèzes, Merisiers, Petit-Ruisseau, Pinsons, Plaines, Rosiers, Sapins et Tilleuls.
Octobre	Chemin du Lac-Bleu et rattrapage au besoin



## VIVE LES MARIÉS !

Le 23 mai dernier, Micheline Auger et Jean Lachance unissaient leurs destinées, pour le meilleur et pour le pire. Le maire Gilles Rousseau a procédé à la cérémonie. Nous souhaitons beaucoup de bonheur à nos nouveaux mariés !



## JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT : PARCE QUE NOS LACS NOUS TIENNENT À CŒUR !

Cette année encore, la Municipalité de Saint-Hippolyte organise la Journée de l'Environnement. Cette journée se tiendra de 9h00 à 12h00 le samedi 25 juillet au pavillon Roger Cabana, situé au 2060, chemin des Hauteurs. Tout comme l'année dernière, plusieurs compagnies œuvrant dans divers domaines de l'environnement seront présentes. Du personnel de la municipalité sera également sur place afin de répondre à vos questions sur la réglementation et les programmes reliés à l'environnement. De plus, le Conseil Régional de l'Environnement des Laurentides y sera représenté afin de répondre à vos questions concernant les cyanobactéries et le vieillissement prématuré des lacs et des cours d'eau, ainsi que sur l'ensemble des mesures à prendre afin de contrer ces phénomènes. Encore une fois, il sera possible de faire analyser votre eau de consommation ou de baignade à prix réduit. Des contenants d'échantillonnage seront disponibles à l'Hôtel de Ville du 20 au 24 juillet pendant les heures d'ouvertures.

### LISTE DES PRIX DE L'ANALYSE DE L'EAU

	PARAMÈTRES	PRIX
#1 Bactériologique	Coliformes totaux, coliformes fécaux, bactéries atypiques et entérocoques fécaux	30 \$
#2 Physico-chimique	Alcalinité, conductivité, pH, Fer, Manganèse, Turbidité et Dureté totale	50 \$
#3 Bactériologique + Physico-chimique	Coliformes totaux, coliformes fécaux, Alcalinité, conductivité, pH, Fer, Manganèse, Turbidité et Dureté totale	75 \$